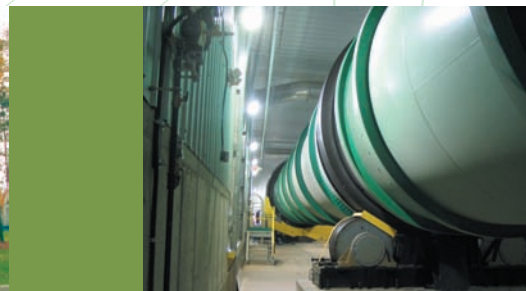




Siège social



Bioréacteur

## HISTORIQUE

S'inquiétant de l'évolution grandissante des coûts d'élimination des déchets et ne disposant pas de lieu d'enfouissement, quelques visionnaires de la région de Sorel-Tracy se mirent en quête d'une solution de gestion des déchets dès 1980. Leurs recherches les amenèrent rapidement en Europe sur la filière du recyclage et de la valorisation. Identifiée dès lors comme une solution d'avenir, la technologie basée sur l'utilisation d'un bioréacteur pour produire du compost à partir d'ordures ménagères donna naissance à Conporec. Grâce à un contrat de fourniture de services à la majorité des municipalités de la MRC du Bas-Richelieu, le financement de cette nouvelle industrie fut alors complété et l'usine mise en route en 1993.

Par l'application de cette technologie de propriété exclusive de Conporec (brevet dans plusieurs pays), la société s'est engagée contractuellement à ne pas éliminer plus de 30 % de résidus ultimes dans un lieu d'enfouissement, 70 % des matières devant être récupérées ou valorisées. Aujourd'hui, après douze ans d'activité, l'usine dépasse toujours ces objectifs de **taux de valorisation de 70 %** et produit, à partir des ordures ménagères, un compost de qualité commercialisable et constituant un produit valorisé.

Comme tous les pays de l'OCDE, le Canada et le Québec se sont fixés des objectifs de valorisation qui se traduisent notamment par un taux de détournement des sites d'enfouissement de 65 % d'ici 2008. Grâce à la technologie de Conporec, la région du Bas-Richelieu est la seule qui, à l'heure actuelle, atteint et même dépasse les objectifs de mise en valeur.

## CHAMPS D'ACTIVITÉS

Basé sur une vision faisant véritablement des matières résiduelles une ressource, le procédé Conporec est le produit de nombreuses adaptations et améliorations issues de 10 années de recherche et de développement.

Grâce à la propriété exclusive du procédé, à sa maîtrise par Conporec, à l'équation économique des coûts de son procédé qui en fait un compétiteur sérieux à tout autre mode de gestion intégrée des matières résiduelles, la société est maintenant en mesure de proposer une solution complète aux collectivités préoccupées par le développement durable. Il s'agit en fait du seul procédé actuellement disponible capable de traiter de grands volumes de matières résiduelles et d'en tirer un produit valorisé. En effet, si les capacités minimales de ce type d'usines se situent environ à 10 000 t/année de matières résiduelles, la technologie ne rencontre aucune limite supérieure en terme de capacité.

Peu importe le modèle d'affaires et de partenariat avec le public, Conporec est en mesure de construire et d'opérer de telles usines partout dans le monde.

## TECHNOLOGIE DE COMPOSTAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le **bioréacteur** constitue l'élément clé du procédé Conporec. Les matières résiduelles y séjournent trois jours afin d'assurer leur homogénéisation grâce à un procédé semi-continu de compostage accéléré de la matière organique. Le procédé Conporec n'utilise pas de broyage, de déchiquetage ou de concassage des matières résiduelles,



#### SIÈGE SOCIAL

3125, rue Joseph-Simard  
Sorel-Tracy (Québec) CANADA J3P 5N3  
Téléphone : 450 746-9996  
Télécopieur : 450 746-7587  
[www.conporec.com](http://www.conporec.com)

#### QUÉBEC

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 101  
Québec (Québec) CANADA G2K 2E4  
Téléphone : 418 527-9996  
Télécopieur : 418 527-7516

#### CONTACT

##### Jean Beaudoin

Président-directeur général  
[jbeaudoin@conporec.com](mailto:jbeaudoin@conporec.com)

##### Paul Picard

Vice-président développement  
[ppicard@conporec.com](mailto:ppicard@conporec.com)

##### Gilles Beaulieu

Vice-président développement / France  
[gillesbeaulieu@wanadoo.fr](mailto:gillesbeaulieu@wanadoo.fr)

ce qui facilite la récupération des matières recyclables et assure la qualité du compost issu du procédé.

Grâce au bioréacteur et au procédé mécanisé, la matière organique est par la suite séparée efficacement des matières non organiques. La partie organique est acheminée vers un **bâtiment de compostage** où elle est disposée en andains. Une aération forcée ainsi qu'un retournement périodique permettent au compost de poursuivre sa transformation et d'obtenir un produit adapté à sa mise en marché.

La partie non organique quant à elle est dirigée vers une **aire de tri** où les matières recyclables (métaux et matériaux de construction/démolition) sont récupérées.

Le procédé mis au point par Conporec est complètement aérobie et ne produit aucun biogaz. Il est en outre candidat à toute transaction de crédits de CO<sub>2</sub> selon le protocole de Kyoto. Notons enfin que l'approche proposée par Conporec permet de respecter les principes des 3RV-E (réduction, réutilisation, récupération, valorisation et élimination).

#### APPLICATIONS POSSIBLES DE LA TECHNOLOGIE

Le compostage des matières putrescibles constitue le défi que les autorités publiques doivent relever actuellement. L'atteinte des objectifs de valorisation de chacun des pays de l'OCDE passe nécessairement par l'application de telles techniques. L'approche de Conporec garantit l'atteinte de ces objectifs tout en proposant aux citoyens une façon souple et conviviale de gérer les matières résiduelles de façon responsable.

La technologie de Conporec permet d'allier une performance remarquable en ce qui a trait aux taux de valorisation, une équation économique performante tout en produisant un produit valorisé et commercialisable.

Le procédé Conporec est flexible, puisqu'il peut s'adapter à une collecte à une, deux (recyclables/autres résidus) ou trois (putrescibles) voies et même à une collecte de type sec/humide. Peu importe le type de collecte adopté par une collectivité, la technologie utilisée par Conporec est suffisamment performante pour valoriser systématiquement la matière organique même si les conditions de la qualité de tri à la source ne sont pas maximisées par le citoyen. Le procédé de compostage permet également la valorisation de plusieurs types de résidus organiques issus du secteur ICI, incluant une certaine quantité de biosolides d'origine municipale et industrielle.

Au chapitre de la qualité du compost, la mise en place d'une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est un élément clé pour l'obtention d'un compost de grande qualité. Cette approche de gestion intégrée des résidus et de valorisation par compostage est applicable dans toutes les communautés soucieuses de gérer les matières résiduelles dans une perspective de développement durable.

